

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de livraison	F O R D (D)	Ford 125 Transit 71 E 3C resp. 72 E 3C Moteur M X B	CH 3306 67

Constructeur FORD-WERKE Aktiengesellschaft, 5 Köln 60 (BRD)
 Identification sur la plaquette du constructeur = 71 E3C (fourgon) resp. 72 E3C (fourgon avec fenêtres)
devant le No du châssis = GB 71.. GB 72..
 Plaquette constr. à droite, latéralement, près de l'entrée
 N° du châssis à gauche, à l'avant, latéralement sur le longeron
 Ident. du moteur "MXB" à gauche, à l'avant en-haut sur le bloc derrière le carter de distribution
 Importateur princ. FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) S.A., Kurvenstrasse 35, 8021 Zürich
 Véhicule homologué prototype Signes fixes dans code du type comme l'identification ci-haut

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique
 Transmission mécanique synchronisée
 Nombre de vitesses 4 Entraînement AR (SS)
 Frein de service hydr. 2-circ., AV-disques/AR-exp. int., assistance
par dépression, s. ttes roues, soupapes retardatrices
à l'AV, régulatrices, s. palier, sel. charge à l'AR
 Frein auxiliaire mécanique, exp. int., agissant sur roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein de secours
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin séparée

Carrosserie fourgon avec ou sans fenêtres
 Nombre de portes 2 - 4 + 1 AR Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité Ar4 **) Rétroviseur gauche + droite
 Cale - Attelage -
 Antivol -

Nombre de places 3 +) av. 3 centre - ar -

Dimensions
 Longueur int. 2300 ext. 4430 Empattements 2690
 Largeur 1600 1960
 Hauteur 1360 2030 Voie av 1650 ar 1590
 Porte à faux lat. - Voies av - ar -
av 740 ar -
ar 840 1000 Braquage g 10950 d 10750

Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Moteur
 Marque F.O.R.D Type MXB
 Construction en V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 4
 Aylsage 90,0 Course 66,8
 Cylindrée 1699 CV-lmpôt 8,65
 Puissance en CV 65 DIN à V/min 4800
 Brut 76 dB/A à V/min 4800
 Silencieux 2 pots: 255x255x110/ 200 x Ø 145 mm
 Mesure des gaz ECE-15 *)
 Déparasitage ECE-10, OCE, annexe 8, ch. 3+4, genre "D"

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 710 625 1335 ++)
 Charge utile 280 1020 1300
 Poids total 990 1645 2635
 Garantie fabr. 2635
 Dimens. pneus 205 R 14 C 205 R 14 C (Variantes
 Pny / bar 6 / 2,5 6 / 3,25 voir
 Charge 1500 1700 remarques)
 pour V max 120 120

Garantie poids remorqueable avec frein -
 Garantie poids remorqueable sans frein -
 Garantie poids de l'ensemble 3770
 Poids remorqueable testé -
 Vitesse maximale selon le constructeur 116 km/h
 Vitesse maximale testée - km/h

Équipement §)	
Feux de route	CR ou SCR (E)
Feux de croisement	CR ou SCR (E)
Feux de position	A (E) dans phares
Feux rouges	R-SI (E)
Feux stop	R-SI (E)
Cilignoteurs	av 1 (E) ar 2a (E)
Catadioptres	av ar 1 (E)
Feux de gabarit	av ar
Feux complément.	
Eclairage plaque	2 séparés
Essuie-glace	2 balais avec/xmslave-glace
Avertisseurs	MOTORCRAFT TPAR 556 + TPAR 557 ou d'autres modèles approuvés selon fiches d'homologation

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de livraison		
Marque et type	F O R D (D)	125 Transit	
Homologation N°	CH	3306 67	
Carrosserie	fourgon avec ou sans fenêtres		
Places	total 3 +)	avant	3
Poids à vide	1335	Carburant	R
Charge utile	1300	CV-impôt	R,65
Poids total	2635	Cylindrée	1699

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Mesure des gaz : emplacement de la vignette = à côté de la plaquette du constructeur
- **) Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes testées selon OCE, art. 23, al. 3bis; les ceintures du type Ar4 sont requises.
- +) Nombre de places : sur demande avec banquettes longitudinales pour le transport occasionnel de 12 personnes au sens de l'art. 61, OCR.
- ++) Poids à vide : lorsqu'équipé de banquettes longitudinales, le poids à vide augmente de 55 kg.
- §) Équipement : une paroi de protection est également exigée avec banquettes longitudinales.
- §§) Démarrage : démultiplication exigée dans le pont arrière 5,14; indiquée par le code "2" sur la plaquette du constructeur dans la rubrique "Axe". Doit être contrôlé.

A noter dans le permis de circulation:

(12B) Dispositif de protection et sièges pour 12 personnes sur le pont ou dans le fourgon autorisés pour le transport non professionnel de personnes.